

## Public concerné et prérequis

Les professionnels et les bénévoles du secteur social, éducatif ou sanitaire qui accueillent du public ou participent à des rencontres avec des jeunes, et/ou des adultes sur les thèmes relatifs à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Leur activité les conduit à vouloir confronter leur pratique à celles d'autres personnes et à améliorer leur connaissance de soi dans la relation à l'autre.

Les personnes qui souhaitent exercer cette activité.

Les professionnels et les bénévoles du secteur social, éducatif et sanitaire qui sont amenés à accueillir du public et les personnes qui souhaitent exercer cette activité.

Les personnes qui souhaitent accéder à la formation de conseiller conjugal et familial suivant les conditions requises définies par l'arrêté du 3 décembre 2010.

Ce module est accessible sans condition de diplôme.

## ANTENNE SUD-OUEST

### Lieu de formation

CREPS  
1 Avenue Edouard Belin  
31400 Toulouse.  
<https://www.creps-toulouse.sports.gouv.fr/>

Les frais de déplacement, de logement et de restauration sont à la charge du stagiaire.

Contact et inscriptions :  
Anne-Françoise Charpentreau  
06 61 11 99 88  
[ctf.formationsecretariat@gmail.com](mailto:ctf.formationsecretariat@gmail.com)  
[www.couplesetfamilles-formation.com](http://www.couplesetfamilles-formation.com)

### Places disponibles (16 places par groupe)

Si vous êtes concerné par une situation de handicap, merci de nous contacter

92% de nos clients  
sont satisfaits ou très satisfaits  
de cette formation  
92% de réussite pour la promotion 2020/2021  
(75 étudiants)



FORMATION  
ANTENNE SUD-OUEST

## EDUCATION à la VIE 2023

**140h de formation en présence  
au rythme de deux journées par mois  
hors vacances scolaires  
et 20h de stage**

**Prochaine session en janvier 2023  
Clôture des inscriptions :  
15 décembre 2022**

FEDERATION NATIONALE  
COUPLES ET FAMILLES

28 place Saint Georges 75009 Paris  
SIRET : 308 439 868 00016  
Organisme de formation agréé : n° 11750058575

**La formation Education à la vie est régie par l'arrêté de formation du 3 décembre 2010. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de qualification.**

---

### Modalités d'accès

Envoi du dossier (CV et lettre de motivation)

Deux entretiens de sélection : un avec le/les formateurs, un avec un psychologue agréé

### Tarifs

Frais de sélection : 100€

Frais de dossier : 100€

Financement personnel : 2500€

Financement professionnel : 2950€

### MODALITES D'EVALUATION

- ♦ Rapports de stage
- ♦ Contrôles de connaissances
- ♦ Mises en situation d'animation scolaire
- ♦ Evaluation des stagiaires par les formateurs
- ♦ Entretiens avec les formateurs
- ♦ Bilans d'évolution personnelle

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- ♦ L'implication personnelle
- ♦ L'apprentissage de notions théoriques
- ♦ Le groupe de formation
- ♦ Les stages d'observation
- ♦ Les mises en situation

La FNCF se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant

*Pour en savoir plus ou télécharger le programme de formation*  
[www.couplesetfamilles-formation.com](http://www.couplesetfamilles-formation.com)

### Objectifs opérationnels

Toute personne qui obtient ce module sera capable de :

- Exercer une fonction d'accueil dans le secteur éducatif, sanitaire et social
- Prendre en compte la dimension relationnelle de l'accueil
- Construire et animer des interventions scolaires d'information, de prévention et d'éducation affective, relationnelle et sexuelle
- Adapter sa posture professionnelle au contexte spécifique et à la mission